

Proposition du CADRes Mulhouse: Projet pilote de création d'une Zone 30 dans le secteur : Anna Schoen - Furstenberger

Pourquoi le 30 km/h :

Plus de sécurité - une cohabitation renforcée

Plus de bien être en ville - une vie locale renforcée

La Zone 30 est une des mesures comme la ZTL – Zone à trafic limité, les cours urbaines, etc. permettant de pacifier nos rues.



La « Rue » n'est pas qu'une route, mais également un espace où la vie sociale doit retrouver sa place et mettre en valeur les commerces existants. Un espace où les enfants peuvent jouer, les adultes dont les seniors se retrouver et ainsi permettre des échanges de toutes sortes

Non aux rodéos automobiles, scooters, motos, moins de nuisances pour des quartiers où il devrait « bon vivre pour l'agrément de toutes et tous »

Fribourg-en-Brigau, ville voisine, après une opération pilote, il y a bien des années, a implanté dans plus de 90 % de la ville des zones 30 ou des rues

avec des vitesses inférieures.

Rattrapons ce retard à Mulhouse et lançons enfin une opération « pilote ».

Il s'agit de délimiter un secteur délimité **bien visible, logique et clair**. Il **conviendrait de traiter toutes les entrées de manière uniforme et simple**. **Pour bien signifier cette différences et modérer la vitesse : en présence de rues longues, y compléter une signalétique ou autre de rappel. Dans certaines rues résidentielles (larges par exemple) sur la chaussée y installer des bacs à fleurs, des bancs, des jeux pour enfants, des arceaux vélos, afin que dans une petite section le passage que d'un véhicule soit possible.**

Zone 30 et transports collectifs : La mise en place de cette Zone 30 n'aura que très peu d'impact sur la vitesse commerciale de la ligne de transports Collectifs dans ce quartier. En effet, dans la rue principale (rue Anna Schoen), les distances entre les arrêts et les intersections sont très courtes.

Proposition : mise en place d'une zone 30 dans un périmètre homogène qui serait délimité par l'avenue de Colmar - quai du Forst - Ste Thérèse, rue Lavoisier - rue Josué Hofer. Certaines rues sont déjà en Zone 30 (Marchandises, Barrière, Furstenberger ou partiellement rue Anna Schoen et son prolongement rue Henri Schwartz ou il y a de vrais incohérences Z 30 puis coupures sur 20 m et les rues résidentielles ne sont pas en Z 30... ! A noter la présence d'établissement scolaire

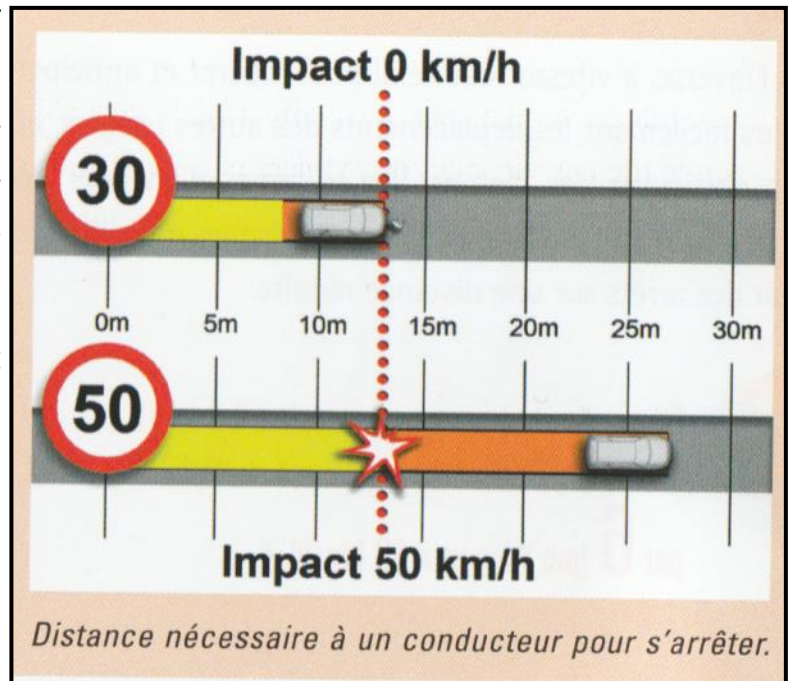
(Furstenberger) et une école maternelle rue de la Passerelle ainsi que la sortie secondaire (rue Henri Schwartz). Il y a également d'autres centres scolaires ou extra-scolaires ce qui drainent de nombreux piétons/enfants dans le secteur.



Le 30 km/h un choix mettant en avant la valeur de la vie humaine et non à la vitesse !

La distance d'arrêt est la distance parcourue entre le moment où le conducteur voit un événement et décide de s'arrêter (temps de réaction) à cela s'ajoute le moment où le véhicule s'arrête réellement (temps de freinage). Cette distance d'arrêt est en lien avec la vitesse pratiquée par le conducteur.

A 50 km/h, un automobiliste qui voit un piéton s'engager à 13 m devant lui n'aura même pas le temps de commencer à freiner. Il le percutera à pleine vitesse. Dans le même contexte à 30 km/h : il a le temps de s'arrêter !



Sur le schéma ci-contre : en jaune la distance parcourue par le véhicule pendant le temps de réaction de son conducteur (fixé à 1 seconde) et en orange la distance de freinage du véhicule (sur chaussée sèche). (Sources CEREMA)



Nous demandons depuis de nombreuses années une généralisation du 30 km/h dans notre ville. En 1993, nous organisons une conférence sur ce thème en présence d'une représentante de l'École Polytechnique de Lausanne. Depuis, si des réalisations ont vu le jour, elles sont intimistes, manquent de cohérence et aucune méthode réelle n'a été appliquée pour étendre ce concept de modération du trafic à l'ensemble de la cité.

Le passé :



Evolution : (sous l'impulsion des habitants du quartier en son temps !)

